



Chemins de famille

Lourdes 2013

Si les congrégations religieuses sont des prophètes institutionnels, cadeaux de l'Esprit saint à l'Eglise afin d'ouvrir des chemins spirituels et faire éclore des œuvres de foi (Jc 2,14s, Gal 5,6), elles sont appelées à se situer dans un rapport fertile -un écart fertile ⁽¹⁾- par rapport aux sociétés dans lesquelles elles s'inscrivent et ces sociétés bougent. Toutes les institutions ont une vie et évoluent sans cesse et les congrégations, instituts de vie religieuse, monastères... n'échappent pas à cette règle. Les évolutions qui se produisent résultent à la fois des changements qui affectent les contextes ou l'environnement de ces institutions, et des dynamiques internes qui les traversent.

Les facteurs contextuels qui touchent profondément les congrégations sont les grandes mutations démographiques (avec, en Europe, un vieillissement des populations, une réduction du nombre de jeunes et une diminution des grandes familles) et les transformations du paysage convictionnel et culturel (sécularisation et décatolicisation, diminution de l'engagement, désinstitutionnalisation et valorisation de l'éphémère)... Tout ceci affecte les congrégations qui ne peuvent que subir ces évolutions affectant toutes les institutions ⁽²⁾, mais tous les instituts de vie religieuse ne les subissent pas de la même manière à cause de facteurs internes propres et originaux, l'arrivée de leaders charismatiques et d'aléas, d'événements imprévisibles... de la Providence !

Les facteurs internes, eux, peuvent faire l'objet de politiques plus volontaires de changement. Le décodage de ceux-ci est donc fondamental et donne des images différentes selon les institutions. Ce qui est cependant structurel et assez commun à tous les instituts concerne les jeux de pouvoir, les problèmes de santé et de vieillissement, la capacité d'accueillir la différence, la connexion avec la modernité, la créativité apostolique, la stratégie d'image et de communication... Ces aspects de la vie de congrégation sont vécus différemment et cela va contribuer à donner ou non un certain dynamisme à l'institut.

Chaque congrégation vit plus ou moins les changements institutionnels qui l'affectent en termes de rupture dramatique ou de continuité, et vit alors dans la tension ou la paix : c'est ce qui lui donne une vision optimiste ou non quant à son avenir. C'est la perception de cet avenir, parfois plus que la réalité, avec la place donnée à la subjectivité et à l'affectivité des responsables d'institut, qui va connoter la relation laïcs-congrégation.

Les évolutions des congrégations sont contrastées, et c'est par rapport à celles-ci qu'on peut penser le rapport laïcs-congrégations et la possibilité de constituer des familles religieuses. Dans ce mouvement de changement, certaines congrégations font l'expérience douloureuse d'être arrivées à une limite soit parce que leurs membres sont trop peu nombreux à être valides et actifs, soit parce que les finalités pour lesquelles elles avaient été créées ont disparu (relayées bien souvent par l'Etat ou des institutions laïques). Le vécu des dernières sœurs est souvent douloureux. Pour d'autres congrégations, l'évolution est différente : manque de membres âgés ayant de l'expérience, difficulté pour se former, rapports complexes au fondateur et à la subjectivité.... Il y a donc diversité de situations et celle-ci ne doit pas être oubliée en ne prenant en compte que le déclin, même si celui-ci est le fait de beaucoup d'instituts si on ne regarde que la situation européenne (ce qui est réducteur de la réalité de la vie religieuse).

1 JC Lavigne « pour qu'ils aient la vie en abondance », Cerf, 2010

2 Et cela évite de nous croire plus en crise que d'autres institutions, ce qui n'est pas vrai.

Chaque congrégation est donc dans une évolution dont on pourrait repérer de manière typologique quatre facettes ⁽³⁾ : celle de la fin acceptée, celle de la survie espérée, celle du maintien désiré et celle du développement. L'Esprit Saint peut travailler dans toutes ces situations : il n'y a pas, du point de vue de la foi, de hiérarchie à faire et surtout pas à dire que les congrégations qui disparaissent n'ont pas su vivre de manière prophétique, ou qu'elles ne sont plus inspirées par l'Esprit Saint. Chaque institut de vie religieuse est appelé à faire preuve de lucidité sur ce qu'il est devenu – et en cela, aucune des places typologiques n'est supérieure à une autre- en prenant en compte qu'il y a souvent un décalage entre la réalité perçue et les forces réelles. De plus, un mouvement entre les facettes de la typologie est toujours possible, et ce qui commence dans une place peut aller vers une autre avec le temps, tant pour les instituts que pour les personnes.

C'est à travers la perception qu'une congrégation a d'elle-même et de son advenir que se pose la question des laïcs et des familles spirituelles ; la question ne se pose pas de manière abstraite ou théorique pour elle-même : elle est à resituer par rapport à un état de la typologie. Elle ne se pose pas non plus de la seule manière stratégique du point de vue de la congrégation, car s'il n'y a pas de candidats - ou de réponse positive à l'appel d'une congrégation- du côté laïc pour s'intéresser à une congrégation ou à sa spiritualité, il n'y aura pas de question concernant la famille spirituelle. C'est dans cette rencontre entre une offre et une demande que joue - peut-être ?- l'Esprit saint.

Quand une congrégation se perçoit comme **devant s'effacer** et ayant assumé ce choix, elle doit d'abord se préoccuper de la gestion des santés et de l'avenir de chacun de ses membres, des bâtiments, de son patrimoine... en cherchant la situation la plus favorable pour chacune des sœurs ou des frères. C'est là la première des priorités. Elle pourra aussi rechercher des alliances avec une autre congrégation pour fusionner ou s'adosser avec elle. La question d'une famille spirituelle à créer ou à animer ne se pose pas véritablement ou ne le devrait pas, à ce moment de l'évolution de l'institut : les laïcs ne peuvent être un substitut, un ultime sursaut, les sauveteurs d'une institution qui se termine, même si cela est espéré par les derniers membres de l'institut. On ne peut pas faire reposer « une survivance » institutionnelle sur d'autres, surtout sur le long terme.

Si cette famille spirituelle existait avant ces recherches, elle devra être prise en compte dans le processus, ce qui sera d'autant plus douloureux car les laïcs, moins impliqués dans le quotidien, vivront souvent mal cette fin qui ne leur paraît pas urgente ou, pour le moins, moins dramatique. A l'inverse, certains laïcs verront de manière plus réaliste que la congrégation doit se transformer. Dans tous les cas, les laïcs en lien avec la congrégation devront être informés et pris en compte dans ce chemin d'effacement car eux-aussi devront évoluer.

Une telle situation d'effacement est rare et elle interroge au niveau théologique, même si elle se comprend au niveau humain et sociologique. Un charisme développé par une congrégation appartient à l'Eglise en ce qu'il est don de Dieu pour celle-ci. La congrégation est certes porteuse d'une intuition et d'une sensibilité pour l'Eglise dans son ensemble, elle est un support institutionnel, mais c'est à l'Eglise universelle qu'appartient ce cadeau qui a enrichi les facettes de l'Eglise ⁽⁴⁾ et elle le conserve au-delà de la disparition institutionnelle de la congrégation. Un jour peut-être, un groupe se réappropriera cette intuition à travers le monde. Ce groupe pourra être laïc ou religieux. Il pourra reprendre la pensée des fondateurs, leur manière de vivre ou de prier, l'apostolat... il reprendra le flambeau sur de nouvelles bases en ouvrant une histoire nouvelle. Ce qui importe ce sont moins les institutions que la manière de vivre l'Évangile et l'annonce de celle-ci... même si cela est dur à entendre quand l'institution religieuse vit ses derniers moments.

3 Pour simplifier l'analyse mais les réalités inviteraient à des typologies plus diversifiées

4 Dans le document de la CIVCSVA de 2002 « Repartir du Christ » n° 31, ce point est réaffirmé dans la réflexion sur la collaboration avec les laïcs.

L'espoir de survivre est un autre type de réflexe. La vie dira si cet espoir est réaliste ou pas. Dans ce dernier cas, on sera ramené à la situation précédente (l'effacement). Dans l'espoir de survie, la congrégation sera tentée de faire appel à des suppléants. Ces derniers pourront être appelés amis, associés, collaborateurs... peu importe le titre, leur réalité est d'être **des suppléants** (et cela n'est pas péjoratif puisque l'expression est utilisée dans *Repartir du Christ* n° 31). Face à ce que la congrégation ne peut plus faire à cause du petit nombre de ses membres, de l'âge et des santés, elle va tenter de trouver des personnes qui vont le faire pour elle ou à sa place : ces personnes vont tenir ce qui a été fait jusque là, ou ne faire que des aménagements mineurs, l'objectif étant de continuer.

On pourra faire appel à des salariés ou à des bénévoles... à qui seront donnés des éléments de formation concernant la spiritualité, les valeurs ou les fondateurs. On est alors dans une stratégie de survie, de défense, d'une volonté de vivre. Le recours aux laïcs, dans ce cas de figure, est de l'ordre du remplacement, de l'auxiliaire... La congrégation veut continuer d'exister car elle croit à ce qu'elle a fait et pense devoir le faire encore. Sans contester une telle affirmation, on peut s'interroger sur le décalage entre le monde qui change et la congrégation et sa culture, même si elle n'est pas totalement exculturée⁽⁵⁾. Le sens du prophétisme de la vie religieuse ne se mesure pas en lui-même, mais dans un rapport à la société : si celle-ci change, il ne convient pas de refaire ce qu'on a toujours fait. La vie religieuse est porteuse d'une fertilité si elle maintient, dans le mouvement de la société, son écart fertile et pas dans la conservation immuable de manières de faire ou d'être, surtout sur le long terme.

Dans cette perspective de survie, le recours aux laïcs salariés est une des étapes possibles. Il y a alors un lien de dépendance (lien salarial) avec une liberté d'innovation et de changement réduite ou contrôlée. Les relations entre la congrégation et les salariés sont marquées par cette situation, souvent conflictuelle par nature, même si elle recouverte d'un désir de connivence et un discours de communion (en fait plus souvent humaniste et très général que religieux) de part et d'autre, d'une appréciation affective mutuelle. Les enjeux pour chacun des partenaires sont différents ne serait-ce qu'au niveau financier, des contraintes familiales et des conditions de travail, même s'il y a de manière très générale un consensus quant aux finalités. Occulter cette différence n'est ni juste ni la meilleure des stratégies pour assurer l'avenir de la congrégation. Les salariés accomplissent un travail –souvent avec un grand zèle et professionnalisme - pour lequel ils sont rémunérés et cela permet un bon fonctionnement ; s'ils trouvent en plus une ambiance qui leur convient cela est une vraie chance pour eux et pour l'institut employeur. Il n'est pas toujours souhaitable d'aller plus loin.

L'appel à des bénévoles, souvent du même âge et de la même sensibilité que la majorité des membres de la congrégation, parfois des amis ou des membres des familles, s'inscrit parfois dans la nostalgie et c'est le souvenir qui dirige la relation : une dette par rapport à des sœurs, un système de reconnaissance affective... Ces laïcs peuvent avoir conscience d'appartenir à une famille spirituelle en développant beaucoup de relations amicales et affectives avec des sœurs/frères et en donnant beaucoup de temps pour le service de la congrégation et surtout le service de ceux et celles qu'ils connaissent mieux. Ils ne sont cependant pas moteurs et ne peuvent pas réellement porter l'avenir, ce qui était implicitement attendu d'eux et qui risque d'entraîner des déceptions des deux côtés. La recherche à tout prix de jeunes pour être ces auxiliaires est trop souvent un leurre et risque d'être un facteur de tensions à moyen terme, surtout si cela est vu comme une tentative de recruter de nouveaux novices⁽⁶⁾ pour échapper à la tendance d'évolution.

Dans cette situation, parler de famille spirituelle semble exagéré et même parfois dangereux car cela masque les différences de projets et de rôles quant à l'avenir de l'institut. Ce recouvrement ambigu par l'affectif est précaire et ne facilite pas des décisions d'évolution qui s'imposent parfois. Il favorise néanmoins l'engagement de certains laïcs dans un service rendu à l'Eglise et à des œuvres

5 D. Hervieu-Léger « catholicisme, la fin d'un monde », Bayard, 2003

6 JC Lavigne « des novices ? Quels novices ». UISG Bulletin n° 150, 2013

ou à des personnes et en cela il est positif et motivant pour les laïcs impliqués. Il y a là une véritable diaconie qui s'enracine dans l'Évangile et permet à des croyants de vivre leur foi ; c'est au service qu'on reconnaît les disciples du Christ serviteur. Dans cette perspective, la congrégation est le médium de cette diaconie, souvent au service des plus démunis et des blessés de la vie (y compris dans les congrégations elles-mêmes) ou pour un service d'Église plus particulier. Elle permet aux laïcs de se donner et de vivre ainsi une des dimensions essentielles de leur foi mais aussi de vivre une amitié, de rendre service, d'être utile et généreux. Les membres de la congrégation tirent aussi parti de ces relations en termes d'amitié, de plaisir à être avec d'autres... Cette relation est enrichissante pour les personnes.

La troisième stratégie possible est celle de la **poursuite de la mission** ou du questionnement de la congrégation ; c'est la stratégie du maintien actif de la congrégation et de son désir de vivre son charisme. Cela n'est possible que s'il y a encore, en interne de l'institut, des forces pour assumer tradition et changement, pour avoir des projets en conformité avec les orientations et intuitions de la congrégation. Cela requiert de l'énergie pour accepter de changer et cela ne peut donc pas être dans des situations désespérées. Le recours à des laïcs conduit à faire de ceux-ci **des partenaires**, des hommes et des femmes désirant partager des responsabilités non seulement pour les œuvres (parfois pas du tout), mais aussi pour vivre des aspects et des moments spécifiques de la spiritualité et de la mission de l'Institut (⁷). La congrégation peut néanmoins faire le choix d'une autre posture pour ces laïcs (situation précédente : en faire des auxiliaires), mais elle se priverait par là d'une dynamique importante à laquelle aspirent parfois de nombreux amis des congrégations qui veulent aller plus loin dans leur compagnonnage.

Dans cette troisième perspective, du côté de la congrégation comme de celui des laïcs, il y a un accord, un contrat plus ou moins formalisé (cf. droit canon⁸), qui repose sur le débat quant à la définition de la place de chacun à l'intérieur de « la famille spirituelle » et à la définition et la mise en œuvre des priorités missionnaires. Il y a une certaine réciprocité, une circulation des idées et des dons. Le respect de la différence (les laïcs ne sont pas des religieux en « réduction » pas plus que les religieux ne sont pas des laïcs en réduction (⁹)) est essentiel pour la réalité du contrat qui ne peut reposer que sur un respect mutuel des partenaires.

Le « contrat » entre les laïcs intéressés et la congrégation crée une association qui affirme la place contemporaine de la congrégation dans l'Église : elle est reconnue comme chemin pour la vitalité de la foi, pour la dynamique croyante. Les fondateurs ou les œuvres sont reçus comme un don fait à l'Église et saisi par des hommes et des femmes chrétiens qui en font cette lecture pour vivre aujourd'hui encore leur foi. Cette démarche invite à parler d'un chemin de foi pour les laïcs : les membres religieux ne sont plus les seuls à avoir été séduits par les intuitions de la congrégation et ils invitent d'autres à les suivre. La congrégation trouve là une nouvelle mission : former des chrétiens à une spiritualité qui leur permet de vivre leur baptême de manière renouvelée. Ces chrétiens trouvent dans cette association avec un institut religieux une manière de mettre en œuvre leur foi et d'apprendre à suivre des chemins spirituels. Ils expérimentent une meilleure intégration des différents aspects de leur existence humaine sous le regard de Dieu grâce à la médiation d'une congrégation et de ses fondements.

Ce service offert paraît de plus en plus important pour les laïcs qui veulent approfondir leur expérience de Dieu (la dimension spirituelle) et un style de vie chrétien en correspondance avec cette expérience. Il s'agit d'un approfondissement de la vie baptismale et de ses impératifs mais aussi, très souvent, d'une découverte plus personnalisée et approfondie de la prière et de la Parole de Dieu comme sources de vitalité chrétienne. On pourrait alors parler d'un service

⁷ Dans Repartir du Christ, op cité n° 31

⁸ Cf l'exposé de Suzanne David pour ce rassemblement

⁹ C'est à dire manquant de compétence technique, de professionnalisme financier, de sens pratique....

« d'engendrement » ou de renouveau offert par la congrégation à ses amis ou associés. Elle retrouve là une de ses raisons d'être, au-delà de ses seules activités apostoliques et des seules vocations religieuses.

La congrégation peut en ressortir confirmée dans son travail évangélique, mais l'accueil des laïcs partenaires n'est pas un objectif en soi : l'objectif c'est la prédication de l'Évangile, la transmission de la foi, l'évangélisation. Le partenariat n'a pas pour but la congrégation ou ses œuvres et son fonctionnement, mais l'Évangile vécue de manière concrète et singulière selon les intuitions et la mission de l'institut et la prédication d'un certain visage du Christ pour l'humanité contemporaine. La congrégation se redécouvre par là chemin spirituel dans l'Église, et pour cela elle doit bien souvent elle-même se redire ce qui fait sa spiritualité propre, sa manière singulière d'être disciple du Christ si elle veut proposer vraiment un chemin de vie chrétienne, un ressourcement pour la foi, et pas simplement faire « tourner » la congrégation et ses œuvres. La présence des laïcs et leurs demandes aident à faire ce travail de clarification, au-delà des actions et des œuvres.

Il y a donc, dans ce partenariat, un bénéfice mutuel pour les différentes parties. Toutes sont enrichies par la présence de l'autre et son engagement à la suite d'un fondateur-trice, même si les enjeux et les bénéfices pour chacune diffèrent. Il en résulte de manière évidente un renforcement du témoignage de foi au bénéfice de toute l'Église et de la mission pour l'humanité.

Le partenariat peut cependant avoir plusieurs formes, et comme tout contrat il implique des limites et des négociations et donc des risques de divergence plus ou moins bien vécus. Se pose le problème de l'autorité dans ce qui peut être appelé famille spirituelle, mais qui est d'abord une relation contractuelle dont l'institut religieux est l'acteur dominant. Le leadership de la congrégation religieuse est, au début, incontesté au nom d'un savoir. Les membres religieux de la congrégation sont réputés « sachant » : la manière de prier, l'histoire du fondateur et de la congrégation, les manières de discuter, de s'engager dans la vie apostolique, le vocabulaire... C'est au nom de ce même savoir qu'ils disent les thèmes à réfléchir, la manière de conduire les réunions et proposent des statuts pour les laïcs. La formation historique et spirituelle (parfois théologique) devient une des principales actions des membres de la congrégation religieuse dans leur relation avec les laïcs proches d'eux. Cela peut durer un certain temps, mais les tensions peuvent aussi se produire quand les membres religieux ne paraissent plus compétents, plus actifs ou dépassés ou quand les laïcs veulent aller plus loin (et par exemple adopter la posture suivante) ou plus vite que ne le souhaitent les membres religieux en termes d'action ou de partage des responsabilités.

Les réalités de la congrégation et de la vie sociale ordinaire risquent de conduire à des rivalités de pouvoir, des confusions... qui peuvent avoir des impacts négatifs tant sur les laïcs qui se sont investis que sur les membres de la congrégation et en particulier les plus jeunes ayant fait le choix de ne pas être laïcs mais religieux-ses. Ces jeunes entendent qu'on reconnaisse leur choix de statut particulier - devenu de plus en plus exceptionnel, donc précieux- et la responsabilité ou l'autorité que cela semble inclure. Quand le « pouvoir » remplace le « savoir », les tensions qui étaient tenues sous le boisseau se révèlent. Certaines congrégations ayant l'intuition de ce risque organisent préventivement un contrôle ou verrouillent institutionnellement, mais alors qu'en est-il alors de l'idée de famille ? Une famille patriarcale des temps anciens ? N'est-ce pas plutôt celui d'association qui dit le mieux ce qu'il en est en réalité, par delà les discours familialistes ?

L'idée de partenariat paraît suffisamment riche et reprend bien l'articulation des charismes qui construisent l'Église, mais en faisant de la congrégation religieuse le leader de ce partenariat, la source des références et le modèle. Ce qui peut n'être qu'un moment transitoire... ou durer plus longtemps. On se retrouve ainsi, en prenant au sérieux le partenariat, à l'opposé d'une rivalité ou d'une concurrence, attitudes qui ne peuvent pas se revendiquer de la Bonne Nouvelle prêchée par le Christ Jésus, et orienté vers un soutien mutuel pour se laisser convertir par l'Évangile, lue de

manière originale (mais reconnue par l'Eglise) par une congrégation.

Le quatrième type d'attitude concerne les congrégations qui impliquent des laïcs dans leur mission et leur spiritualité comme étant **une manière normale/habituelle de vivre le charisme** ; c'est là la stratégie du développement. Ces laïcs sont des **frères et des sœurs** de la famille, impliqués dans l'apostolat et la manière de prier particuliers à chaque mouvement spirituel. Ils constituent une branche de cette famille (branche séculière d'un institut religieux, « tiers ordres », oblatures...). Ils ont rejoint la congrégation car ils en ont la vocation ; ils se sont sentis appelés par l'Esprit à la rejoindre. Ce n'est plus seulement un chemin de foi dans le sillage d'une congrégation, mais une réelle vocation religieuse, un appel religieux, sous la modalité laïque. Cette terminologie inhabituelle -et peut-être discutable- veut mettre l'accent sur la commune vocation à se mettre à l'école du Christ, des laïcs comme des religieux, selon des intuitions particulières formulées et mises en œuvre dans une famille spirituelle. Ce qui fait la différence entre les types d'engagement dans la famille est alors à rechercher dans les modalités du style de vie. Certes la tentation est grande de considérer certains styles de vie comme plus élevés que d'autres, plus parfaits, plus radicaux... mais on sait la faiblesse d'une théologie de la vie religieuse comme supériorité alors même que depuis Vatican 2 on redécouvre le sacerdoce commun des fidèles et l'Eglise peuple de Dieu, faite de la communion ordonnée des différents états de vie.

Si on prend au sérieux non pas la hiérarchie des vocations mais leur différence, il faut s'interroger sur ce qui constitue cette différence, tâche devenue plus complexe dans la modernité à cause de la diversité des manières d'être religieux-ses et de pratiquer concrètement et réellement la vie religieuse, au-delà des définitions formelles. Cette différence n'est pas à chercher dans la vie spirituelle ou l'apostolat ou encore dans des signes distinctifs censés assurer la visibilité, mais dans le statut de religieux qui est non seulement la mise en commun des biens, la recherche d'une vie simple et l'habitat commun, mais aussi la chasteté pour le Royaume et l'obéissance évangélique, éléments qui constituent la règle, puisque la vie religieuse est justement une vie régulée (qui s'oppose en cela à séculière). Cette règle est reçue et non pas inventée comme pour chaque contrat.

Constituer une famille spirituelle nécessite donc de pouvoir redéfinir clairement ce qu'est être religieux ⁽¹⁰⁾ et ceci ouvre un champ de réflexion immense, celui de l'identité sociale et personnelle. Pour avancer un peu dans cette voie, on peut en appeler aux thèses d'Axel Honneth ⁽¹¹⁾. Celui-ci fait de la reconnaissance un procédé qui permet le développement toujours précaire de l'identité propre et qui, en même temps, crée le ciment social. Honneth identifie trois sphères de reconnaissance générant trois types de rapport à soi et à l'autre : la sphère de l'amour au fondement de la confiance; la sphère du droit à l'origine du respect de la personne ; la sphère de la contribution sociale au fondement de l'estime de chacun. En utilisant ces éléments, on peut dire que la famille spirituelle ne se construit que si fonctionne à ces trois niveaux le système de la reconnaissance de l'identité de chacun par chacun, tant au niveau des personnes que des institutions.

Chaque branche doit reconnaître le droit des autres, et être reconnue par les autres, comme sujet de droit. Cela invite, chacun dans sa sphère, à exercer son service de gouvernement et à se voir reconnaître par les autres -sans empiètement ou domination- cette capacité de gérer ses propres projets et son avenir. Des coordinations entre branches s'imposent pour des actions et des paroles communes d'évangélisation et pour donner chair à la « famille ». La participation mutuelle aux chapitres les uns des autres, selon des modalités définies de commun accord, est une manière de faire cette coordination et aussi de donner un témoignage d'unité. A travers cette reconnaissance mutuelle est attestée la légitimité de chacun à vivre selon les intuitions des fondateurs, la spiritualité, la manière d'agir et de voir le monde et l'Eglise... mais chacun a son gouvernement et

10 Puisque la vie laïque est le style de vie « ordinaire », celui de la majorité

11 A. Honneth (né en 1949) en particulier : « la lutte pour la reconnaissance », Cerf 2000; « la société du mépris », la découverte 2006, « les pathologies de la liberté », la découverte 2008...

son style de vie : les religieux ayant la vie commune et les vœux de religion comme style propre. Dans cette perspective, il y a non confusion ⁽¹²⁾, mais cela n'est pas facile de rester dans sa sphère et son style propres sans chercher à imiter les autres ou à les dominer.

La reconnaissance invite à valoriser la contribution de chacune des branches pour l'évangélisation selon les particularités de chaque famille. Sans l'intervention des autres branches, la famille serait moins vivante et donc moins fidèle au propos qui a conduit à sa création. Le défi est de reconnaître que sans la branche laïque, tout comme sans la branche religieuse, la mission et le service spirituel ne seraient pas pleinement honorés. Cela est facilité par des projets communs et par une vraie spiritualité d'amitié ⁽¹³⁾, un vrai compagnonnage où chacun est reconnu comme ami, différent mais ayant du plaisir à être avec les autres, cet être-ensemble nourrissant chacun et l'aidant à devenir ce qu'il est comme être singulier. Ce dernier aspect fonde la confiance en soi de chacune des branches et sa spécificité tout en enrichissant l'identité de la famille religieuse (*Congregavit nos* n°70, *Repartir du Christ* n°31).

Ce travail pour construire une vraie famille spirituelle demande du temps, du dialogue et une attitude d'ouverture à la différence, une capacité d'accueil, une approche pentecostale du travail évangélique (Ac 2). C'est là que peut se vivre l'unité dans la diversité et que l'image de corps qu'utilise St Paul est vraiment pertinente : Rm 12,4-5 et 1 Co 12,2-13. Tenter de vivre une unité qui ne soit pas uniformité, au service de l'évangélisation et à cause du Christ, est autre chose qu'une recherche d'organisation optimale ; c'est vraiment une manière d'honorer le Christ et de devenir acteurs dans et pour son Eglise. Il y a donc un défi à la fois théologique et spirituel dans ce travail commun, dans la diversité qui se réalise à travers la reconnaissance mutuelle des laïcs et des religieux-ses. Ce défi n'est pas facile à relever mais il doit l'être car l'Évangile n'est pas seulement ce qui désigne un horizon idéal mais un ferment de dépassement et d'audace, une source pour un courage d'être ⁽¹⁴⁾.

La mise en œuvre de ce système de reconnaissance a des conséquences non seulement sur les différentes branches, mais aussi sur chacune des personnes et au-delà de la congrégation. Elle est une vraie posture spirituelle, pour chaque jour, qui donne de l'importance à la reconnaissance de la valeur de tout humain, à l'apprentissage de la miséricorde et de l'amitié, au dialogue et au débat... C'est une manière de donner du prix à la parole de Dieu qui dit « je vous appelle amis » (Jn 15,9). Dans cette perspective, la construction d'une famille spirituelle n'est pas seulement un arrangement institutionnel, mais une manière de dire Dieu, de parler de la fraternité par des actes, de mettre en œuvre la conversation qui fait l'Eglise (*Ecclesiam suam*, 1964).

On est alors, dans cette perspective, au-delà d'une association laïcs-religieux au profit d'une coopération à l'œuvre de la prédication de la Bonne Nouvelle, d'une véritable famille spirituelle, d'un déploiement (un développement) du charisme de chaque institut. Il s'agit bien ainsi d'une tentative pour répondre présents à l'appel du Christ dans la diversité des situations qui constituent l'Eglise : « Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » Mt 28, 19-20

Ces quatre polarités de la coopération laïcs- instituts religieux ouvrent des perspectives différentes selon les congrégations et peuvent éviter, par la clarification du domaine des possibles, des déceptions de part et d'autres des partenaires au profit d'une vie heureuse avec le Christ pour

12 La confusion est dénoncée dans le document de la CIVCSVA « *Congregavit nos in unum Christi amor* » (1994) n° 46 et 70

13 Thème thomiste par excellence

14 Selon la belle expression de Paul Tillich : « le courage d'être », cerf, 1999

partenaire. Chaque institut de vie religieuse organise une diversité des engagements où chacun doit trouver sa place et sa mission et offre ainsi différents visages d'une possible association laïcs-religieux-ses. Cela ne peut advenir que dans un horizon de fraternité, dimension autour de laquelle voudrait se structurer la vie religieuse et qu'elle ne peut pas limiter à ses propres membres. C'est bien les diverses modalités de la fraternité qui organisent, en régime chrétien, les relations interpersonnelles et institutionnelles ; ce sont donc elles qui fondent les relations laïcs-religieux-ses... ou du moins qui le devraient, et c'est toujours elles qui seront la vraie mesure de nos projets.

Fr. Jean Claude Lavigne op